

Le suicide, qu'en dit la Bible?

1ère question

Que dit la Bible sur le suicide? Il y a des croyants, nés de nouveau, baptisés, qui se suicident.

Qu'en est-il d'eux après leur mort?



Réponse

Votre question est importante et concerne une réalité douloureuse puisque des personnes qui ont fait profession de foi choisissent de s'ôter la vie. Je vais répondre dans l'ordre aux deux éléments de votre question.

1) Enseignement de la Bible sur le suicide

La Bible est très discrète. Nous avons les exemples de Saül et de son écuyer (1 Samuel 31.4-5), d'Abimélek (Juges 9.54), d'Achitophel (2 Samuel 17.23) et de Zimri (1 Rois 16.18) dans l'Ancien Testament et celui de Judas dans le Nouveau Testament (Matthieu 27.5). Laissons de côté le cas de Samson qui n'est pas clair (Juges 16.28-30).

Dans ces textes, la personne qui s'ôte la vie n'est ni approuvée ni condamnée pour cet acte, mais on peut remarquer que chacune de ces personnes n'était pas dans la recherche de ce qui plaît à Dieu dans sa propre vie.

Quelques textes montrent que Dieu est le Créateur de la vie (Job 12.10, 33.4, Psaume 36.10). De plus, Dieu a explicitement demandé de ne pas répandre le sang de l'homme, c'est-à-dire de ne pas assassiner un être humain (Genèse 9.4-6, Exode 20.13). On peut ainsi affirmer avec bien d'autres chrétiens que le suicide est un meurtre, commis contre soi-même, et donc condamné par Dieu (Troisième Déclaration de Chicago, article 5¹). L'homme n'est ni maître de sa vie ni maître de sa mort et le suicide peut être considéré, comme chaque péché, un acte de

rébellion contre Dieu.

2) Le croyant né de nouveau et l'acte du suicide

Un croyant, réellement croyant, né de nouveau, né «d'en-haut» (Jean 3.7) peut se donner la mort, soit parce qu'il est atteint dans sa santé psychique, soit dans un acte terrible de désespoir dû à des circonstances particulièrement dures. Pour ce croyant malade psychiquement, il ne semble pas cohérent de le rendre pleinement responsable de ses actes.

Pour le croyant qui n'est pas malade psychiquement et qui est donc pleinement responsable de ses actes, il se passe la même chose que pour tout croyant authentique: il est assuré de son salut éternel, bien qu'il ne soit pas encore arrivé à vivre sans péché (1 Jean 1.8 à 2.2). Plusieurs passages nous rappellent que nous sommes sauvés par la foi en Christ (Jean 6.40 et 47, 10.28-29, 11.25, Romains 6.23, 1 Jean 5.13). Tout croyant qui meurt, même s'il meurt en commettant un péché, reste assuré de son salut.

Pour résumer, le suicide est donc clairement condamné par la Bible; néanmoins, il ne remet pas en cause l'état éternel de la personne puisque le salut est acquis une fois pour toutes par le croyant authentique.

En espérant que ces quelques lignes vous donnent les réponses attendues. Que Dieu vous éclaire dans la lecture et l'étude de Sa Parole.

Olivier,
pour le team bible-ouverte.ch

¹ [Troisième Déclaration de Chicago, article 5](#)

Art. V - Le caractère sacré de la vie humaine

Nous affirmons que Dieu le Créateur est souverain sur toute vie humaine et que l'humanité est responsable, devant lui, de sa préservation et de sa protection.

Nous affirmons que le caractère sacré de la vie humaine tient au fait que Dieu a créé le genre humain à son image et selon sa ressemblance.

Nous affirmons que la vie de l'homme commence à la conception et dure jusqu'à la mort biologique. En conséquence, l'avortement (sauf lorsque la vie physique de la mère est menacée), l'infanticide, le suicide et l'euthanasie sont des formes de meurtre.

Nous affirmons que la société peut infliger des sanctions pénales sans attenter au caractère sacré de la vie humaine.

Nous affirmons que la privation d'eau ou de nourriture dans le but d'entraîner ou d'accélérer la mort est une violation du caractère sacré de la vie.

Nous affirmons qu'il est essentiel, puisque les progrès technologiques de la médecine estompent les frontières exactes entre la vie et la mort, d'apprécier chaque «cas terminal» avec la plus grande prudence afin de respecter le caractère

sacré de la vie.

Nous rejetons l'opinion selon laquelle la qualité de la vie humaine prime son inviolabilité.

Nous rejetons l'opinion selon laquelle le caractère sacré de la vie prénatale interdirait toute intervention médicale destinée à préserver la vie de la femme enceinte.

Nous rejetons l'opinion selon laquelle ôter la vie en cas d'autodéfense, d'exécution capitale ordonnée par l'Etat ou de guerre justement menée constituerait nécessairement une violation du caractère sacré de la vie humaine.

Nous rejetons l'opinion selon laquelle ceux qui ne reconnaissent pas le fondement divin d'une loi morale seraient exempts de l'obligation éthique et sociale de préserver et de protéger ceux qui sont sans défense.

Nous rejetons l'opinion selon laquelle s'abstenir d'intervenir médicalement pour prolonger la vie humaine violerait nécessairement le caractère sacré de celle-ci.

2ème question:

J'aimerais connaître vos commentaires sur un thème très sensible que l'Eglise condamne. J'ai l'intime conviction qu'elle ne fait pas la différence entre les différentes formes de suicides. J'espère que les Saintes Ecritures le font. Voici ma question: La Bible et le suicide. (...) Il ne faut pas confondre un suicide faisant suite à une maladie incurable, à un suicide dû à une dépression (...) et un suicide qui est en fait le don de sa personne à une autre personne. (...) Ne pas confondre un suicide fanatique comme celui d'un kamikase avec celui pour une peine de coeur. Que dire du suicide d'un martyr chrétien ?

Réponse:

1. Exemple d'un homme qui s'est sacrifié pour sauver la vie d'un autre.

"Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis" (Jean 15.13). Ce sacrifice personnel n'a rien à voir avec le suicide.

2. Le chrétien et le suicide

Il arrive - très rarement - qu'un chrétien se suicide. Un cas particulièrement tragique: un petit patron s'est suicidé parce qu'il ne pouvait supporter le fait de devoir mettre ses ouvriers au chômage.

Dans un tel cas, certains estiment le péché n'est pas tant le suicide lui-même que de n'avoir pas fait confiance à Dieu jusqu'à ce qu'il règle le problème. Dieu répond aux prières, mais souvent sous une forme inattendue. Se fier entièrement à Lui est nécessaire même lorsque Ses voies sont incompréhensibles.

Dans bien des cas, on ne comprend souvent pas le pourquoi de la souffrance.

C'était aussi le problème de Job à qui sa femme disait: "Maudit Dieu et meurs!" Il faut faire confiance à Dieu en toutes circonstances - mais pour parler de cela avec autorité, il faut avoir soi-même passé par de telles circonstances.

3. Le suicide peut-il être admis dans certains cas ?

La réponse est le plus souvent "non" ! Car attenter à sa propre vie revient à commettre un meurtre. Même dans des circonstances extrêmes, Dieu peut intervenir. C'est pourquoi l'euthanasie aussi est interdite. On doit faire tout le possible pour soulager la souffrance, mais on n'a pas le droit de mettre fin à une vie.

(Notez bien que je suis aussi opposé à l'acharnement thérapeutique, où l'on continue à faire battre un cœur, alors que le cerveau et les autres fonctions sont déjà mortes. La Bible ne mentionne pas explicitement cela).

4. Le suicide sous la pression de tortures

Certains ont subi des souffrances effroyables sans céder à la tentation du suicide. Seuls ceux-là ont vraiment acquis le droit de s'exprimer sur le sujet avec autorité, je pense que ceux qui ne sont pas passés par là n'ont pas le droit de juger. D'ailleurs, c'est Dieu qui juge, selon sa souveraine justice, mais selon sa pleine grâce aussi.

5. Le martyr, ce n'est pas un suicide

Nous ne comprenons pas l'expression "suicide d'un martyr chrétien". Un martyr est, par définition, quelqu'un qui a été assassiné à cause de sa foi. Il ne peut être question de suicide. Ou pensez-vous que des chrétiens ont pris "trop de risques" pour annoncer l'Évangile et ont provoqué la répression ? Nous pensons qu'on ne peut pas juger de cela à distance, seul Dieu connaît les circonstances exactes.

Le suicide, souvent bien incompréhensible !... Dans bien des situations, la question du suicide est très difficile à juger: le suicide en situation d'extrémité, le suicide en cas de dépression profonde, etc. De quel droit pourrais-je juger ? Dieu seul est juge !

Conclusion

Il faut encore noter deux points très importants:

- Aucun passage de la Bible ne dit que le suicide serait un péché plus grave qu'un autre meurtre. Il n'y a donc aucune raison de refuser d'enterrer normalement ces personnes. Si une église (il faut écrire ce mot avec un "é" minuscule, car c'est une institution humaine), prétend le contraire, elle n'a aucune base biblique pour cela.
- Aucun péché, même le suicide, n'est au-delà de ce que le sang de Christ

peut laver. Ce n'est pas le suicide qui conduit à l'enfer, c'est le fait de connaître le salut par Jésus-Christ et de refuser de l'accepter.

Samuel Lüthert

révisé: pae